

OTTAWA, VENDREDI, 19 DECEMBRE 1924.

Une enquête tarifère

Il semble qu'une enquête tarifaire s'impose au Canada. Si le gouvernement songe sérieusement à adopter une politique douanière qui protège efficacement notre industrie il ne peut hésiter à se rendre compte de l'urgence d'une enquête sérieuse.

M. C. Mc Kercher, agent d'affaires de l'union des employés en cordonnerie à Montréal a déclaré ces jours derniers que la douane a laissé entrer au pays 150,000 paires de chaussures dont la valeur a été fixée à 67 cents la paire par les autorités de la Douane. D'après notre loi tarifaire la marchandise étrangère ne doit pas être vendue au Canada à un prix inférieur au prix de gros du pays d'origine. Cette clause connue sous le nom d'"anti-dumping clause" est pratiquement lettre morte au Canada.

Les manufacturiers américains se plaignent que l'anti-dumping est trop souvent violé et la ligue tarifaire des Etats-Unis demande une enquête. La loi américaine est plus efficace que la nôtre parce que son application s'étend au pays d'expédition. L'exportateur est tenu d'indiquer sur la formule d'expédition la valeur en gros de la marchandise qu'il expédie. La formule est ensuite visée par le consul américain qui est chargé de contrôler ces chiffres. Le trésor américain a à l'étranger des agents qui se tiennent au courant des valeurs commerciales et ils sont en plus chargés de faire enquête sur la variation des prix. En dépit de toutes ces précautions la Douane américaine est souvent trompée.

Le Canada n'a pas de représentants de cette catégorie à l'étranger. A moins que l'exportateur soit très honnête le trésor canadien perd dans la plupart des cas une somme considérable de revenu. De cette façon l'industriel étranger peut toujours inonder le marché canadien du surplus de sa production.

Ainsi un trust de verre belge voulant écarter la concurrence de la compagnie Libby-Owens de Hamilton accorda un rabais de 40 p. 100. La compagnie d'Hamilton dont le capital-action était de \$2,000,000 et qui employait 500 hommes, dut fermer ses portes. Le trust belge augmenta immédiatement ses prix de 57 1/2 p. 100. De sorte la verre après la fuite de la compagnie canadienne coûta plus cher qu'auparavant.

Une enquête sur notre système douanier est d'une urgence évidente et le gouvernement ne devrait pas éviter à la faire.

L'exode des nôtres

Le commissaire général de l'immigration aux Etats-Unis vient de publier son rapport annuel pour l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier. Il conclut ses compilations par cette constatation: "Le nombre d'immigrants admis aux Etats-Unis jusqu'au 30 juin 1924 est de 706,896 comparativement à 322,919 en 1923 et à 309,556 en 1922". Avant la guerre, c'est-à-dire de 1908 à 1914 la moyenne annuelle des entrées était 956,622. Les Etats-Unis restent donc en dépit des mesures restrictives un grand centre d'attraction.

Le commissaire explique l'augmentation des entrées en dépit des restrictions en disant que ces restrictions ne s'appliquent pas au Canada et au Mexique. On a fermé la porte à l'Europe mais en 1924 l'Angleterre a envoyé 59,490 immigrants (25,153 en 1922); l'Irlande 17,111 (10,679 en 1922); l'Allemagne, 75,091 (17,931 en 1922); et la Scandinavie, 35,577 (14,625 en 1922). Ce sont les Allemands qui émigrent en plus grand nombre aux Etats-Unis, soit 95,627 l'an dernier; viennent ensuite les Anglais 93,939; les Ecossais 61,327; les Italiens 59,209; les Juifs 49,988; les Scandinaves, 40,978; les Polonais, 19,371 et enfin les noirs d'Afrique 12,243. L'immigration de langue anglaise a sensiblement augmenté depuis la guerre. En 1914 les immigrants de langue anglaise représentaient 8.8 p. 100 de l'immigration totale tandis que cette année cette proportion est de 28.3 p. 100.

Mais ce qui nous intéresse le plus ce sont les remarques du commissaire général au sujet de l'immigration canadienne.

En 1922, 46,810 Canadiens sont passés aux Etats-Unis. En 1924 l'exode des nôtres a atteint le chiffre alarmant de 200,690. Nous avons donc perdu de juin 1923 à juin 1924, 200,000 citoyens. Pendant cette période c'est à peine si 100,000 immigrants sont entrés au Canada. Au point de vue démographique nous sommes évidemment une population déficitaire.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est qu'au cours de ces douze mois 48,632 Canadiens-français ont quitté le pays pour aller se noyer au sein de la population américaine. Pour la population canadienne-française qui ne peut compter sur l'immigration pour combler ce déficit cet exode fait songer ceux qui ont à cœur les intérêts de la race. Si cet exode continue pendant cinq ans nous perdrons au moins 200,000 des nôtres.

On a bien tenté d'en rapatrier un certain nombre mais le résultat reste problématique. Le gouvernement au lieu d'accorder à l'émigré anglais ou autre un octroi de \$2,000 pour l'aider à s'établir sur une ferme qu'il ne tardera pas à désertier au premier échec pour venir dans nos villes grossir le nombre des sans-travail, ferait mieux, semble-t-il, d'affecter nos deniers à des travaux et des entreprises qui garderaient chez nous les nôtres qui sont les meilleurs citoyens de notre pays.

Enfin signalons que le Canada perd chaque année 200,000 citoyens tandis que les Etats-Unis qui ont une population douze fois plus ne perdent que 76,789. Le gouvernement canadien a prétendu que la plupart des Canadiens qui sont allés aux Etats-Unis en sont revenus. D'autre part les Etats-Unis prétendent avoir reçu l'an dernier 200,690 des nôtres tandis que l'exode total (toutes les nationalités comprises) ne se chiffre pour la même année qu'à 76,789.

Les autorités canadiennes se trompent ou nous trompent. Le problème est évidemment trop grave pour que les autorités se croient permis de jouer ainsi avec les chiffres dans le but de cacher à la population canadienne le grave danger qui la menace: l'absence en masse des nôtres aux Etats-Unis.

Il faut changer d'opinion pour être toujours de son pays.

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Avec la prohibition

A la veille des fêtes, les autorités américaines prennent des précautions extraordinaires pour empêcher la contrebande des alcools. Ce qui n'empêchera pas que la loi soit violée en maints endroits du territoire. — "Le Canada."

King et le Sénat

La session fédérale approchant, le premier ministre déclanche toutes ses agences de publicité pour semer la crainte dans les rangs des sénateurs et une joie radicale dans le camp progressiste. Ce chef d'un gouvernement qui n'a pas fait grand-chose jusqu'ici pour l'avancement des affaires s'attaque à l'une des institutions les plus importantes du pays. Parce que le Sénat use de sa prérogative de scruter les actions et les intentions du ministre, l'hon. William Lyon Mackenzie King ferme son poing et en menace les têtes blanches de la Chambre Haute. Le geste serait grave si M. King était de taille à remporter la victoire qu'il convoite. Mais bien d'autres politiciens et rhéteurs s'agitent dans notre arène politique avant que le temple canadien permette qu'on s'aperçoive l'importance de la constitution. — "L'Evénement."

Calcul

"On rapporte qu'une question posée à la dernière session a coûté \$25,000 au pays. On ne dit pas ce qu'a coûté la réponse. On peut supposer qu'elle valait environ 25c. — "Le Journal."

Et nous

"La ville d'Ottawa est restée étrangère à cette vague de scandales qui est épidémique dans les autres villes. — "Le Citizen."

La où est le mal

"La nationalité canadienne-française a des microbes extérieurs et intérieurs à combattre. Elle ne peut compter que sur elle-même pour les exterminer. — "Le Droit."

Notre "patois"

"On a très fréquemment que le français de Québec est un patois. Ce n'est certainement pas un patois. Et ceux dans Ontario qui ont étudié la langue de la province-soeur y ont trouvé beaucoup de plaisir et ont beaucoup admiré le caractère du canadien-français. — "Le Toronto Star."

LE GOUVERNEMENT DOIT FAIRE SA PART

Le Bureau des Commissaires après avoir entendu un plaidoyer de M. Tulley, a décidé de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour qu'il commence immédiatement des travaux publics en ville afin d'alléger la misère des sans-travail. On demandera aux autorités de construire de nouveaux édifices dans la rue Wellington, de remettre à neuf l'imprimerie Nationale et de faire dans les divers bureaux les réparations et réparations qui ne se font d'ordinaire que l'été. M. Tulley suggéra qu'un comité composé du maire, des commissaires et des échevins McCormick, Snowdon et Langlois interviewe le gouvernement à cet effet. L'ingénieur MacCallum a fait rapport qu'il pourrait commencer immédiatement la taille de la pierre à Lindenlea afin de donner quelque ouvrage; il serait aussi opportun de niveler le chemin Skead et le bureau l'a autorisé à procéder. Ces travaux coûteraient \$10,000.

MARCHE MAINTENU

Le Bureau a décidé de maintenir le marché de l'Ouest de la ville, mais il ne sera ouvert que le samedi durant l'hiver, car depuis la venue du froid, il n'y a que trois ou quatre vendeurs. M. Archibald Stewart, rue Cobourg, 219, demande \$35,000 pour son terrain de l'avenue Greenfield que la Corporation a l'intention d'exproprier. L'évaluation de cette propriété n'est que de \$2,950. La ville est favorable à l'installation d'un passage à niveau dans la rue Oliver; c'est du moins l'attitude du Bureau, quoique le maire s'y oppose. L'ingénieur et le Pacific Canadian ne veulent pas entendre parler de ce passage.

Ordre fut donné à l'avocat-conseil de préparer les documents nécessaires pour le transfert à la Corporation de toutes les propriétés qui appartiennent aux hôpitaux dont on ferme les portes à l'occasion de l'ouverture du nouvel hôpital civique. DES FELICITATIONS M. E. C. Jamieson, 144 rue Dalhousie, a écrit aux autorités pour féliciter le constable Gray de son travail héroïque, lorsqu'il sauva la vie à sept enfants pendant un incendie dangereux à 158 Dalhousie, le 11 décembre. Le Bureau récompense le constable de la façon la plus honorable.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

Un veuf: un prisonnier qui a fini son temps. * * * Un rhume: tempête sous narine. * * * Jumeaux: abus de confiance conjugale. * * * Potence: le plus désagréable des instruments à corde. * * * Un paresseux: celui qui voudrait faire quelque chose. * * * Les discours sont la plupart du temps comme les robes, ou trop longs ou trop courts. * * * Un homme accusé d'avoir tenté d'embrasser une femme dans un cinéma répondit au juge pour s'excuser qu'il faisait noir quand il la regarda. * * * En français C'est en français que le Saint-Père a accueilli ces jours derniers, M. Austen Chamberlain, chancelier de l'échiquier anglais, et tout l'entretien a eu lieu dans cette langue. * * * Deux groupes Le sexe féminin peut se diviser aujourd'hui en deux classes: celles qui ont les cheveux coupés et celles qui hésitent encore. * * * Dans le doute On peut avoir six opinions différentes sur l'âge d'une femme et se tromper dans chaque cas déclare un juge anglais. Ce qui prouve que dans le doute on s'abstient. * * * Le purgatoire Le mot suivant de Lloyd George. Dans une assemblée politique un adversaire lui demanda brusquement ce qu'il pensait du purgatoire. — "Je crois que vous irez plus loin que ça", répondit le politicien. * * * Mieux vaut tard... On rapporte que Samuel Gompers quand il ne recevait que \$2,000 par année comme président de la Fédération du Travail a refusé une position à vie dans une compagnie industrielle qui lui aurait donné \$45,000 par année. La position est-elle encore vacante? * * * Le bonheur Ce que je vois chaque jour de plus émuant, c'est l'effort des hommes pour conquérir le bonheur. Ce que je vois chaque jour de plus comique, c'est tout ce qu'ils font en même temps, par vanité ou par vertige, pour ne jamais l'atteindre ou pour le sacrifier dès qu'ils le possèdent. — Georges Lecomte. * * * Les bolcheviks — Nous nous battons, messieu! — Entendu! — Vos armes? — Les vôtres! — Votre lieu? — Le vôtre! — Entendu! J'y serai! — Moi aussi! * * * Chez le charcutier Sur le marbre luisant, d'une charcuterie, s'étalaient, sans grande symétrie, Pieds, jambonneaux, boudins, saucissons au hasard. Moralité Parfois un beau désordre est un effet de lard.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

LA GRAND'MERE DE SIR WILFRID LAURIER

Ce n'est pas souvent que les registres paroissiaux viennent appuyer les prétentions des individus qui prétendent avoir vécu un siècle. Le fait est si rare que je me permets de publier les deux actes suivants qui prouvent que Marie-Anne Boucher est décédée à l'âge de 109 ans et 26 jours. "Le cinquième de juillet de l'année mil sept cent neuf, je soussigné, curé de St-Nicolas, ay baptisé une fille née du même jour, du mariage de Denis Boucher et de Jeanne Menville, ses père et mère, de cette paroisse, à qui on a donné le nom de Marie-Anne. Le parrain a été Pierre Fritchett, et la marraine Thérèse Lemarié, qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellée suivant l'ordonnance. Fait à St-Nicolas, au et jour que cy dessus. Le Picart, prestre, Pier Fritchett.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

LA GRAND'MERE DE SIR WILFRID LAURIER

Ce n'est pas souvent que les registres paroissiaux viennent appuyer les prétentions des individus qui prétendent avoir vécu un siècle. Le fait est si rare que je me permets de publier les deux actes suivants qui prouvent que Marie-Anne Boucher est décédée à l'âge de 109 ans et 26 jours. "Le cinquième de juillet de l'année mil sept cent neuf, je soussigné, curé de St-Nicolas, ay baptisé une fille née du même jour, du mariage de Denis Boucher et de Jeanne Menville, ses père et mère, de cette paroisse, à qui on a donné le nom de Marie-Anne. Le parrain a été Pierre Fritchett, et la marraine Thérèse Lemarié, qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellée suivant l'ordonnance. Fait à St-Nicolas, au et jour que cy dessus. Le Picart, prestre, Pier Fritchett.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

UN MOT SUR OTTAWA

Le billet suivant que m'écrivit l'honorable Charles Gill, juge de la Cour Supérieure, est explicite: "La lettre S se prononce en algonquin et en abénaquis comme ou devant une consonne, et absolument comme le N anglais entre deux voyelles. N'avez donc pas peur d'écrire. Ottawa, car c'est reproduire le mot exactement comme ces deux races le prononcent. J'aurais voulu que cette lettre fut conservée dans l'orthographe des mots sauvages, mais je suppose que c'est désirer l'impossible que de vouloir faire adopter maintenant Stasak; pourtant lorsque l'on sait le prononcer, c'est bien cela. Notez que la lettre est formée comme ceci: S et non pas comme le chiffre 8." Le juge a étudié soigneusement ces questions, je le sais. Il ajoute: "Le K final n'est que la marque du pluriel." Ainsi: Outawak veut dire les Outaouais, ou mieux Stasak.

HASTINGS-OUEST

Monsieur le rédacteur:

Le "Standard", journal libéral de Montréal publie dans son dernier numéro le commentaire suivant: "Hastings-Ouest n'est pas mort quoique l'on ait fait plusieurs enquêtes post-mortem très complètes. Nos amis les conservateurs ont tenté presque toutes les explications en omettant de dire que M. Hanna a obtenu plus de votes que M. Porter... Le verdict de plusieurs jurys du coroner constate que M. Porter a fait échec parce qu'il n'était pas en accord avec les jeunes gens ni avec les vieux; parce qu'il était trop sincère et parce qu'il n'était pas assez; parce que les employés de chemin de fer l'ont abandonné et qu'ils l'ont sauvé d'une plus grande défaite; parce qu'il était trop hardi; parce qu'il n'était pas assez; jamais depuis Richard III qui offrait son royaume pour un cheval un politicien a mis autant en jeu pour si peu."

Monsieur le rédacteur:

Le candidat libéral a gagné, exactement comme le dit le "Standard" parce qu'il a obtenu plus de votes que M. Porter et non parce que le comté était satisfait de l'administration libérale. C'est le comble de la franchise évidemment pour un grand journal libéral d'admettre, que l'administration libérale n'a rien fait qui puisse assurer l'élection d'un candidat libéral. Le "Standard" songe-t-il à passer dans le camp conservateur? Sinon pourquoi ce pavé lancé au gouvernement King? M. Porter a perdu précieusement pour les raisons données par le "Standard".

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?

Monsieur le rédacteur:

L'ouverture sur la rue Sparks d'un restaurant gratuit pour les sans-travail fait songer au régime McKenzie. Le gouvernement ne devrait-il pas entreprendre sans délai les travaux qu'ils projettent afin de soulager la misère d'une grande partie de notre population cet hiver?